



Centre de formation

Formation

Construire la co-éducation

Construire un projet d'accueil de l'enfant avec ses parents

Quelle place pour les parents dans les structures d'accueil des enfants et des jeunes ?

Objectif : Développer et faire vivre une relation de qualité avec les parents des enfants accueillis dans les structures d'accueil ou de garde (CLSH, crèches, halte garderie, Maison de quartier, services à domicile, Assistants Maternels...) dans l'intérêt du développement de l'enfant.

Objectifs opérationnels :

- Identifier clairement la nature et les enjeux de la relation Professionnels, Parents, enfants dans le cadre la mission de la structure d'animation, d'accueil de la petite enfance...
- Définir la fonction et la posture du professionnel dans la relation Enfant/Parent.
- Identifier les différentes formes d'implication ou de participation des parents dans la vie de la structure d'animation ou d'accueil.
- Poser les préalables favorisant la réussite d'un projet de structure impliquant les parents.
- Travailler à partir de la demande des parents
- Etablir une communication claire avec les familles, comment dire aux parents ce qui est difficile au regard du professionnel.
- Evaluer un projet ou une action quels que soient les niveaux de participation des parents

Contenu :

Les préalables du travail avec les parents dans une posture de co-éducation :

- Le projet pédagogique du centre ou de l'accueil
- Son positionnement actuel concernant la place des familles.
- Les objectifs à définir : Que recherche-t-on au travers de cette action ? Et pourquoi ?
- Définir les différents degrés d'implication des parents dans la vie de la structure

La posture du professionnel :

- Différencier co-éducation et accompagnement à la parentalité
- Définir une posture commune dans une équipe et dans le respect des missions du centre
- Les responsabilités légales

Définir la relation avec les parents :

- Clarifier ses représentations et les différencier de celles des parents
- La construction du territoire de chacun.
- Rejoindre le territoire des parents.
- Les effets de la triangulation, recadrer les jeux relationnels des familles.
- Les enjeux majeurs des premières rencontres avec la famille.
- Entretenir de bonnes relations au quotidien
- S'autoriser à réguler la relation

Définir un projet d'accueil avec les parents et l'évaluer:

- Entendre la demande des parents.
- La demande explicite et implicite
- Elaborer un projet d'accueil avec les parents en fonction de leurs attentes et en fonction du cadre de la mission de la structure
- Faire partager le projet à l'ensemble des membres de l'équipe
- Les informations transmises aux parents le matin et le soir
- Identifier les indicateurs pertinents d'évaluation du projet d'accueil
- Le travail de réseau, le partenariat

Approche pédagogique :

- Exposé théorique et méthodologique
- Mise en pratique, jeux de rôle,
- Travail collectif de réflexion sur les pratiques
- Développement des 5 étapes clés de l'accueil des parents et de leurs enfants dans les structures

Public :

Professionnel de la petite enfance, personnels de crèches, haltes garderie, relais assistantes maternelles, professionnels de l'animation, personnels des CLSH, Maisons de Jeunes..., Assistants Maternelles, Animatrices de RAM , personnels des structures d'accueil spécialisé, personnels assurant l'accueil périscolaire l'accompagnement scolaire...

Durée :

5 jours de préférence en discontinu.

Lieu :

Saint-Lô

Coût de la formation :

550,00 euros

L'animatrice de la formation :

Marie MASSON LADROUE, thérapeute familiale et formatrice certifiée en relations humaines, a occupé des fonctions d'animation et de direction d'un Centre Social durant 9 ans.

Depuis 2003, elle anime des formations à destination des professionnels de l'animation sur le thème de la participation et des enjeux relationnels avec les familles pour les CLSH, les crèches, haltes-garderie, maisons de quartier...

Contact et information :

Marie Masson Ladroue

O&RH

56 place du champ de Mars

50 000 Saint-Lô

06 89 15 68 18

orh50@yahoo.fr

O&RH est un centre de formation déclaré auprès de la Préfecture de Région de Basse-Normandie sous le numéro 25500093150